

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

141

DECRET D/2021/..... /PRG/SGG

AUTORISANT LA RATIFICATION DU FINANCEMENT DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE EN REPUBLIQUE DE GUINEE (PDACG), SIGNE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA), POUR UN MONTANT DE TRENTE-SIX MILLION QUATRE CENT MILLE DTS (36.400.000 DTS), SUBVENTION ET TRENTE-SIX MILLIONS QUATRE CENT MILLE DTS DE CREDIT (36.400.000 DTS).

Crédit IDA N°6771-GN

Don N°D713.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2021/0013/AN du 13 avril 2021, autorisant la ratification ;

Vu le Décret D/2021/140/PRG/SGG du 19 MAI 2021, portant promulgation de la Loi L/2021/0013/AN du 13 avril 2021;

DECRETE :

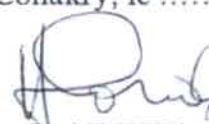
Article 1^{er} : Est ratifié le financement du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en République de Guinée (PDACG), signé entre le Gouvernement de la République de Guinée et l'Association Internationale de Développement (IDA), pour un montant de trente-six millions quatre cent mille DTS (36.400.000 DTS), subvention et trente-six millions quatre cent mille DTS de crédit (36.400.000 DTS).

Crédit IDA N°6771-GN

Don N°D713.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 19 MAI 2021


Prof. ALPHA CONDE